



# Le Catholique

## EXTERIEUR. GRÈCE.

*Hydra, le 21 juin.* — *L'Ami de la Loi*, journal officiel du gouvernement grec, donne les nouvelles suivantes : « L'escadre de Mehemed-Ali, pacha d'Égypte, composée de seize ou dix-sept voiles, avait paru, à la fin de mai, dans les parages de Candie. Elle tenta un débarquement sur l'est de cette île, près du cap Sidéra. Un corps de troupes grecques qui avait son camp établi à Hagia-Giléa, position avantageuse, en face de l'île de Casos, rendit inutiles les tentatives de l'ennemi, qu'il repoussa en lui faisant souffrir une grande perte. Outre ses avantages militaires, cette position offre toutes les facilités nécessaires pour communiquer avec cette dernière île. Ainsi repoussée, l'escadre égyptienne prit la direction du golfe de Pachia-Ammos, et parvint à opérer un nouveau débarquement près de Mirabella. En même tems, les Turcs de cette place, ayant fait une sortie, combinèrent leurs efforts avec les troupes égyptiennes débarquées, afin de mettre les Candiotes entre deux feux. Néanmoins, malgré cette double opération de l'ennemi, le corps d'armée grec, campé à Lysani, manœuvra si habilement, qu'il parvint d'abord à repousser les Turcs de Mirabella, qu'il renferma de nouveau dans leur place; il attaqua ensuite les Egyptiens qu'il culbuta; trois cents Albanais furent faits prisonniers; un nombre plus considérable fut tué ou noyé, les blessés ne furent pas moins nombreux. Après cet essai malheureux, l'escadre égyptienne prit sa direction vers Casos, île de trois lieues de circuit. Quelques faibles que fussent leurs forces, les habitans parvinrent à repousser la tentative qu'elle fit pour y opérer un débarquement. »

Des nouvelles plus récentes, portent qu'une seconde tentative de cette escadre contre Casos fut repoussée, comme la première; mais que, dans un troisième effort, elle parvint, le 10 juin, à opérer un débarquement et à prendre possession de cette île. Cependant une partie des troupes candiotes, campées près du cap Sidéra, débarquées quelques jours plus tard, se réunit aux habitans retranchés sur les montagnes, et en chassa les Egyptiens avec une perte considérable.

Voici le rapport officiel que contient *L'Ami de la loi* sur l'entreprise du capitain-pacha contre l'île de Sciathos, entreprise qui a complètement échoué. « A l'arrivée de la flotte turque, le commandant Diamantis feignit de se retirer dans l'intérieur de l'île, afin d'attirer l'ennemi sur ce point. Deux mille Turcs, débarqués par l'amiral ottoman, se mirent à sa poursuite avec présomption. Lorsque ce commandant les vit bien engagés dans les lieux difficiles de l'île, il les attaqua avec une intrépidité extraordinaire; environ mille Turcs furent taillés en pièces par ses troupes; le reste fut pris ou noyé sans qu'il s'en sauvât un seul. Deux brigantins de la flotte turque tombèrent aussi au pouvoir des Grecs. »

*Zante, le 19 juillet.* — (Correspondance particulière.)

La postérité aura peine à croire à quel point d'exaltation l'esprit des Grecs s'est porté à la nouvelle des désastres d'Ipsara, quand on saura qu'il n'y a pas un navire ni une barque pontée qui n'ait aussitôt mis en mer pour causer des dommages aux Turcs partout où on pourra les surprendre ou les attaquer. Il est maintenant connu qu'une vaste conspiration était ourdie contre la croix par des chrétiens.

Que répondront les Francs de Smyrne quand on leur prouvera qu'ils furent les auteurs des calamités d'Ipsara? Quelles raisons opposer quand on leur dira que, non contents d'avoir fourni des plans au capitain-pacha, d'avoir corrompu les mercenaires qui ont trahi les Ipsariens, ils pilotèrent les barbares jusqu'au lieu de leur débarquement? Comment se justifient les stations navales européennes qui n'ont pas tendu une main secourable aux chrétiens?

On compte en ce moment dans la flotte turque dix bâtimens russes et quatorze autrichiens, chargés de transporter du biscuit, des farines et des vivres de l'Égypte à l'armée du capitain-pacha. Ainsi, les Hellènes ont non-seulement pour ennemis les barbares de la Turquie d'Europe, d'Asie et d'Afrique, mais encore la marine des nations chrétiennes,

qui leur est d'autant plus funeste qu'ils sont contraints de respecter leur pavillon. (J. des Débats.)

## RUSSIE.

*Petersbourg, le 7 août.* — L'empereur a donné, le 24 juillet, un ordre du jour daté de Krasnoë-Sélo, dans lequel S. M. témoigne sa satisfaction des résultats d'une inspection qu'elle a faite pendant six jours dans diverses colonies militaires :

S. M. a trouvé les champs bien cultivés par les maîtres de maison, ainsi que par leurs aides logés chez eux, et promettant une bonne récolte, les bâtimens bien construits, l'organisation des arrondissemens répondant aux intentions de S. M., et le soldat, malgré tous ces travaux, frais, dispos, ayant bonne mine, tant sous le rapport de son habillement, que sous celui du service de front. S. M. attribue l'organisation et l'ordre qui règne dans ces établissemens aux soins infatigables et aux sages dispositions du général comte Araktchef, chef des colonies militaires, et lui témoigne sa reconnaissance pour les avantages qui en résultent pour l'état, ainsi qu'à divers autres officiers supérieurs.

M. le conseiller d'état actuel Daller, médecin des colonies militaires, a été nommé médecin de l'empereur.

Le départ de l'empereur pour son voyage d'inspection des provinces méridionales de l'empire, situées sur le Wolga, nommément Casan, Saratow, Astrakan, Orenburg, etc., est fixé à la fin de ce mois; S. M. sera de retour vers la fin d'octobre.

L. A. I. le grand-duc Nicolas et son épouse sont partis avant-hier pour Cronstadt, où ils s'embarqueront pour se rendre à Dobberau.

## SUÈDE.

*Christiania, le 9 août.* — Le prince-héritaire, vice-roi, accompagné de tous les membres du gouvernement, s'est rendu à la chambre du storthing, où il a fait la clôture de cette assemblée par un discours, dans lequel il remercie d'abord cette assemblée sur le bon esprit dont ces membres ont été animés.

S. A. R. témoigne ensuite le chagrin qu'elle éprouve d'avoir vu rejeter par le storthing actuel quelques propositions qu'elle avait déjà présentées au storthing de 1821 concernant des changemens à faire dans la loi fondamentale et surtout du § 79 et du veto absolu. S. A. R. dit cependant qu'elle est convaincue que ce refus ne provient d'aucun esprit d'opposition, mais plutôt de la crainte de voir introduire des changemens dans la constitution. S. A. ajoute qu'elle espère que des éclaircissemens ultérieurs qui seront soumis à l'assemblée nationale, la convaincront de la nécessité de la mesure du veto absolu.

Tout le reste du discours ne contient que des formules d'usage en pareille occasion. La princesse royale s'est trouvée présente à cette cérémonie, dans une tribune qu'on lui avait préparée.

Le 4 août le conseiller-d'état Faller remit au storthing un message royal dont nous donnerons un extrait.

## ANGLETERRE.

*Londres, le 20 août.* — La *Gazette de Londres* donne la confirmation de l'arrangement définitif qui a été conclu entre l'Angleterre et le dey. En conséquence, M. Canning a fait notifier à tous les ministres étrangers près notre cour que le blocus du port d'Alger était levé.

— Des lettres de Gibraltar, du 2 de ce mois, annoncent une insurrection dans le midi de l'Espagne, et la désertion d'une partie des troupes de ligne qui auraient joint les rebelles. D'autres lettres de la même date ne confirment pas cette nouvelle. (Globe and Traveller.)

— Nous avons reçu hier les journaux de New-York jusqu'au 25 juillet. Ils donnent des nouvelles de Mexico, en date des derniers jours de juin. La cour martiale qui avait été nommée pour juger les personnes arrêtées comme impliquées dans un complot, ayant pour objet de remettre l'ex-empereur Iturbide à la tête du gouvernement, a condamné à mort le général Hernandez et Don F. Antoya. Le général Andrade a été condamné à être dégradé et hanni pour cinq ans, et tous les au-

tres conspirateurs à un bannissement perpétuel. Les personnes bannies ont été embarquées à Acapulco pour Guyaquil. L'attente de l'arrivée prochaine d'Irurbide a causé beaucoup d'inquiétude au parti mexicain qui lui est opposé. Il y a eu un mouvement d'insurrection en sa faveur à Guadalaxara, et le général Victoria se dirigeait vers cette ville pour attaquer les rebelles. (\*) Le général Bravo a été, dit-on, proclamé dictateur. Malgré toutes ces mesures des autorités actuelles, on savait que l'ex-empereur avait un grand nombre de partisans dans l'armée ainsi que parmi les principaux habitans et le peuple.

— On a reçu des nouvelles de la Havane jusqu'au 10 du mois dernier. On supposait alors que l'escadre colombienne était encore à Pensacola, et en conséquence une escadre espagnole a mis à la voile le 1er. pour aller la bloquer. D'autres personnes supposent que les bâtimens espagnols sont destinés à ravitailler San-Juan d'Ulloa. Cuba n'avait plus de communications directes avec le Mexique. Les hostilités ne paraissent pas devoir cesser de suite du côté de Vera-Cruz. Le château d'Ulloa continuait de tirer sur la ville; mais à des intervalles très-éloignés. A une certaine distance, l'aspect de Vera-Cruz n'était pas changé, les tours et clochers des églises n'ayant point été abattus par les boulets.

— On a reçu hier des avis de Rio-Janeiro, en date du 16 de juin. Il y était arrivé un navire anglais venant de Lisbonne, qui avait annoncé le départ très-prochain d'une expédition portugaise dirigée contre le Brésil, et dans laquelle dix mille hommes de troupes et plusieurs vaisseaux de guerre devaient être employés. Cette nouvelle, quoique dénuée de fondement paraît avoir excité de vives alarmes parmi les Brésiliens. L'empereur a rendu plusieurs proclamations, par lesquelles il a exhorté les Brésiliens à se réunir pour la défense de leur indépendance, et a prescrit diverses mesures pour repousser l'invasion dont leur pays était menacé. Le gouvernement, ayant satisfait à toutes les réclamations de lord Cochrane, il avait repris le commandement de la flotte brésilienne, et il faisait tous ses efforts pour la mettre en état de tenir la mer. L'empereur a accordé une amnistie aux déserteurs qui rejoindraient leurs corps dans un délai fixé.

— Le certificat de l'emprunt brésilien est au pair.  
— Des lettres de la Havane, en date du 8 juillet, portent qu'on y avait reçu de Madrid un ordre qui enjoit à l'évêque de Cuba de se rendre en Espagne, pour y rendre compte de sa conduite; il est soupçonné de professer des opinions contraires aux vues du gouvernement espagnol. Sur la demande qu'en avaient faite les autorités, et les principaux habitans de l'île, le gouverneur avait cependant consenti à ce que ce prélat, vu son âge avancé, restât à la Havane jusqu'à la réception de la réponse à un mémoire qui avait été adressé à Madrid pour le dispenser de ce voyage. La popularité de cet évêque, disent ces lettres, faisait craindre que son départ ne troublât la tranquillité de l'île.

— Extrait d'une lettre de Santiago de Chili, daté du 12 avril: L'occupation de Lima et du château de Callao par les Espagnols décidera bientôt du sort du Pérou. On soupçonne fortement que les Espagnols sont disposés à déclarer l'indépendance de ce pays, tous leurs officiers étant des constitutionnels déterminés; mais, après une si longue guerre civile, les deux partis se méfient naturellement l'un de l'autre. Les Espagnols, par une politique sage et libérale, ont gagné beaucoup de terrain au Pérou.

— Une lettre de Bogota du 6 juin porte qu'un corps de 5,000 Colombiens s'était mis en marche de Carthagène pour Panama, à l'effet de renforcer Bolivar, et qu'un second corps, aussi nombreux que le premier, avait été levé en toute hâte dans la haute Colombie pour le même but.

— Les papiers des Etats-Unis annoncent que le fils de Lucien Bonaparte arrivera sous peu en Angleterre. Il doit être parti de New-York le 1er. de ce mois à bord de la *Crise*, un des nouveaux paquebots qui naviguent régulièrement entre New-York et Londres.

— On a reçu des gazettes de Sierra-Léone qui vont jusqu'au 26 juin. On n'y trouve rien de remarquable (toutes les actions dont elles donnent les bulletins étant déjà connues), que le renouvellement de l'accusation portée contre les Hollandais établis sur cette côte, auxquels on reproche d'assister les Ashantis de toute leur force. L'intimité qui règne entre les Africains et les Hollandais, est attribuée au mécontentement que leur causent les lois anglaises contre la traite des noirs. Cette traite faisait la richesse des Ashantis: ces peuples disent qu'ils égorgent tous leurs prisonniers de guerre, si les Européens ne veulent plus les leur acheter.

— Il est annoncé officiellement que le gouvernement se propose d'établir une communication, par des paquebots, avec La Vera-Cruz, au Mexique, et avec Carthagène et La Guayra, dans la Colombie.

— Le 8 de ce mois, on a ressenti une secousse de tremblement de terre assez vive à Bonerie (Ecosse); plusieurs maisons du village en ont été ébranlées. (Courier.)

— Le nommé Gosse, employé sur un des marchés de cette

(\*) Les journaux anglais ont annoncé l'entrée du général Bravo à Guadalaxara, le 13 juin, (Voy. n. 120), jusqu'ici cette nouvelle ne s'est point confirmée; mais aussi elle n'a point encore été journellement démentie.

capitale, a été condamné à la prison et à une amende de shellings (50 francs), pour avoir battu un boeuf.

— Le roi de Portugal a mis deux vaisseaux de guerre en commission afin d'empêcher la contrebande dans les de ses états. Ce règlement doit être mis à exécution les trois mois, à partir de sa date le 8 juillet, sur les vaisseaux venant d'Espagne, d'Italie, de la Méditerranée, France, de Hollande, et sur ceux venant de Russie et autres ports du nord dans les quatre mois à partir de même date.

— On lit dans une feuille d'Edimbourg que le sénat démique de l'université de cette ville a décidé que les élèves des étudiants en médecine se feraient dorénavant anglais.

FRANCE.

Paris, le 21 août. — Une ordonnance royale du 20 de ce mois, relative à la révision des anciennes lois contient les articles suivans:

1. Louis, etc. Art. 1er. Il sera formé une commission de révision, chargée de reviser et vérifier les arrêtés, décrets et autres décisions réglementaires rendus antérieurement au rétablissement de notre autorité dans le royaume.

2. La commission de révision préparera successivement, sur les matières, des projets d'ordonnances portant abrogation explicite et définitive de celles de ces décisions qu'elle jugera ne pas devoir être maintenues.

Elle préparera également, et dans le même ordre, des projets d'ordonnances destinés à remplacer celles dont les dispositions auront été reconnues utiles et qui devront être conservées.

3. La commission de révision se composera de douze membres et d'un secrétaire.

Ces dernières fonctions seront remplies par un maître des requêtes en conseil-d'état.

4. Sont nommés membres de la commission de révision.

Les sieurs: Marquis de Pastoret, vice-président de la chambre des pairs, comte Portalis, pair de France, conseiller-d'état, président de la chambre à la cour de cassation; marquis d'Herbouville, pair de France; de Martignac, membre de la chambre des députés, maître d'état, directeur-général de l'administration de l'enregistrement et des domaines; baron Duden, membre de la chambre des députés et conseiller-d'état; Pardessus, membre de la chambre des députés et conseiller à la cour de cassation; Bonnet, membre de la chambre des députés; baron Cuvier, conseiller-d'état; chevalier Allent, conseiller-d'état; président de chambre en la cour royale de Paris et maître des requêtes au conseil-d'état; de Cassini, président de chambre en la cour royale de Paris; de Vatiménil, conseiller-d'état, avocat-général en la cour de cassation.

5. Le baron Dunoyer, maître des requêtes au conseil-d'état et conseiller en la cour de cassation, est nommé secrétaire de la commission de révision.

La commission de révision nommée par cette ordonnance sera présidée par M. le marquis de Pastoret, vice-président de la chambre des pairs.

— Le *Moniteur* publie sur ce qui s'est passé à Tarifa, un article suivant, qui contient quelques faits que l'*Etoile* n'a pas publiés hier:

« Des nouvelles authentiques de Cadix, en date du 6 de ce mois, annoncent qu'un parti de cinquante révolutionnaires sortis de Gibraltar, a surpris la ville de Tarifa le 3 au matin. Le commandant se trouvait à Algésiras, et la garnison espagnole n'a pas eu le temps de se mettre en défense. Les révolutionnaires ont tué un officier qui a essayé de défendre l'île, et ont enlevé sur-le-champ quelques malfaiteurs détenus dans les prisons.

Sur le premier avis de cet événement, M. le général O'Donnel, qui commande le camp de Saint-Roch, a fait partir un détachement contre la place.

Aussitôt que cette nouvelle a été connue à Cadix, M. le lieutenant-général Foissac-Latour a donné l'ordre à M. le colonel d'Astorg de se porter sur Tarifa avec un bataillon de fanterie et un escadron de cavalerie, et de reprendre la place. Les corvettes du roi, la *Diane* et la *Pomone* ont immédiatement fait voile de Cadix, pour appuyer l'attaque et empêcher les révolutionnaires de prendre la fuite. Tout porte à croire que l'emploi simultané de ces forces aura suffi pour châtier les auteurs de cette tentative insensée, qu'on dit avoir été conduite par un colonel Valdez ou par Ordennez.

Une tentative semblable a été essayée contre la ville d'Estapona, près de Malaga; mais les habitans, surpris à temps, ont pris les armes, et ont repoussé les révolutionnaires.

— M. Maler est nommé chargé d'affaires de France au Brésil. Il a été reçu hier par le roi en audience particulière.

— Le *Mémorial bordelais* annonce aujourd'hui que le duc don Carlos, frère du roi d'Espagne, vient de confier l'éducation de son fils à un jésuite fort savant. On lit dans la même feuille: « Le nouveau ministre d'état, M. Zéa Bermúdez n'arrivera pas à Madrid avant la fin du mois. On pense pour raison qu'il s'arrêtera quelques jours à Paris, où il doit avoir plusieurs entrevues avec M. de Villèle, sur des questions extrêmement délicates et du plus haut intérêt. » M. Zéa Bermúdez est en effet à Paris depuis quelques jours.

« Il est plus que jamais question (c'est toujours le *Mémorial* qui parle) de hâter l'expédition proposée contre l'Amérique. Déjà un certain nommé M. Quévedo est allé en Angleterre où il doit acheter deux frégates et plusieurs autres bâtimens.

— Le *Journal de Paris* et un abonné du *Drapeau blanc* ont observé malicieusement que les feuilles de l'opposition ne saient des espaces en blanc à la place des articles supprimés.

par la censure. Ils affectent de voir dans cet usage, imposé aux journaux par la nécessité, une petite manœuvre employée pour faire pièce à l'autorité et se parer de leur mutilation aux yeux de leurs lecteurs. Il faut être tourmenté d'un grand besoin de dénoncer pour signaler comme une offense envers le public un procédé auquel nous sommes contraints.

Il nous importe de désabuser nos lecteurs, et au besoin l'autorité, en leur faisant connaître les embarras que nous éprouvons chaque jour pour satisfaire aux injonctions de la censure.

Il nous faut, ayant sept heures du soir, soumettre à l'examen de la commission les épreuves de notre feuille; de là la nécessité de changer l'ordre établi pour la rédaction: de là une foule de contrariétés qu'il est facile de se figurer en se faisant une idée de la précision que doit exiger la composition d'un journal.

Avant que les épreuves nous reviennent de la censure il s'écoule plusieurs heures pendant lesquelles tout travail est interrompu. A neuf ou dix heures du soir, on nous rend la matière du journal, moins la partie supprimée par la censure. Il n'est pas rare qu'un quart, un tiers, une moitié des épreuves reste dans les bureaux de la commission. Tel journal y a laissé sa feuille entière. Les décisions de la censure sont sans recours; toute réclamation est impossible, toute communication avec les censeurs interdite. Comment remplir les lacunes? Comment éviter les espaces blancs?

Pour comprendre les difficultés que nous éprouvons, il faut savoir encore que si, dans un article inoffensif, quelques phrases, quelques mots paraissent répréhensibles à la commission, l'article entier est supprimé. Si du moins on nous indiquait par un signe les mots ou les phrases répréhensibles, nous pourrions l'amender; mais on nous laisse le soin de chercher, de deviner ce qui a pu déplaire. Nous renvoyons le lendemain l'article corrigé: si nous n'avons pas rencontré juste, nouvelle suppression. Voici un exemple: le rédacteur du *Journal de Commerce* avait soumis à la censure l'extrait d'une ordonnance du roi publiée par le *Moniteur*: une seule ligne avait été ajoutée par le rédacteur; pour cette ligne, tout l'article a été supprimé.

La seule ressource qui nous reste est de nous pourvoir d'un surcroît de matières, afin de suppléer aux lacunes; mais souvent ce supplément ne suffit pas.

Nos lecteurs ne croiront pas que nous nous fassions un jeu de mutiler nos feuilles et de leur envoyer du papier blanc: ce plaisir nous serait très-onéreux. La matière supprimée se compose des produits du travail des rédacteurs, de l'extrait de correspondances entretenues à grands frais; enfin, la censure exigeant que la matière du journal lui soit soumise imprimée, et non manuscrite, malgré les termes de la loi, il résulte des suppressions un accroissement énorme de frais d'impression.

L'art. 4 de la loi du 31 mars 1820 porte: Avant la publication de toute feuille ou livraison, le manuscrit devra être soumis... à un examen préalable. (J. de Commerce.)

Le tribunal correctionnel (6e. chambre) a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire du libraire Masson, chez qui ont été trouvés deux exemplaires des *Chansons de Béranger*. Il l'a condamné à une année de prison et 500 fr. d'amende.

BOURSE du 20 août. — 5 p.c. con. Jouiss. du 22 mars 1824, 100 fr. 95 c. Act. de la Banque 1895.

### INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 23 août. — L'Anacréon français, M. Béranger, se dispose à venir passer quelques mois à Bruxelles. Il l'a mandé à un de ses amis de cette ville. Il verra sans doute avec plaisir que non-seulement on peut y chanter ses poésies, mais que les typographes ne sont pas, comme à Paris, condamnés à un an de prison pour les avoir imprimées. Les nombreux amateurs de la belle littérature dont Bruxelles s'honore, lui préparent un accueil flatteur. (L'Ami du Roi.)

Il vient d'être construit dans les jardins de M. le comte Villain XIII, à Bazèle (Fl. or.), sous la direction de M. Vifquin, ingénieur en chef du *water-staet*, un pont suspendu à des chaînes en fer sur une longueur de 80 pieds et 6 de largeur, offrant dans toute son étendue un plan horizontal de plain-pied avec le niveau du terrain, et d'une solidité tel qu'il peut, d'après expérience faite antérieurement de la tenacité des chaînons, supporter l'énorme poids de vingt mille livres des Pays-Bas. Le matériel de ce pont est sorti de nos ateliers; c'est M. Vanden Brand, serrurier à Bruxelles, qui en a confectionné toutes les parties.

LIÈGE, LE 24 AOUT.

Aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance du roi, un *Te Deum*, auquel assistaient toutes les autorités, a été chanté à la cathédrale. A la suite du *Te Deum* il y a eu parade sur la place St-Lambert. A deux heures, M. le gouverneur a posé à Chaudfontaine la première pierre de la route qui conduira de Liège à Spa par la vallée de la Vesdre. Cette cérémonie avait attiré une foule prodigieuse. Nous reviendrons sur cet objet.

— La Gazette du Necker annonce que M. de Witt, contre

lequel toutes les polices d'Allemagne dirigeaient leurs poursuites, a été arrêté et conduit dans le nord, probablement en Prusse. Ce jeune homme est prévenu d'avoir pris part à l'organisation de toutes les sociétés secrètes d'Allemagne, d'Italie et de Suisse.

— On lit dans le *Courrier des Pays-Bas* du 23 août, sous la rubrique de Bruxelles:

« La chasse que le ministère public fait en ce moment aux usuriers et à certains *agens d'affaires* de cette ville ne discontinue pas, on ne peut qu'applaudir à ces mesures qui retirent de la société de vraies sangsues publiques. Des poursuites contre ces sortes de spéculateurs infâmes se font également dans d'autres provinces. »

Nous n'avons pas appris qu'il y ait encore eu de poursuites de ce genre dans la province de Liège, d'où il faut sans doute tirer la flatteuse conséquence qu'il n'y existe aucune de ces *sangsues publiques* aucun de ces *spéculateurs infâmes*, contre lesquels la vindicte des lois vient de s'armer chez nos voisins.

— Une grande partie des manuscrits confiés au comte Gamba par lord Byron, a été jetée à la mer, lorsque le comte fut pris par les Turcs et conduit à Patras.

— L'*Edinburg Star* dit: Le musée Hunterin de Glasgow a été enrichi depuis peu d'un serpent à sonnette vivant, qui lui a été donné en présent. Ce reptile est enfermé dans une grande boîte dont le devant est en verre, défendu par une grille de fil d'archal. Il est très-agile, quoique depuis son arrivée il n'ait pris autre chose qu'une partie de jaune de deux œufs. Des souris vivantes et de jeunes oiseaux ont été mis dans la boîte, sans qu'il y ait fait la moindre attention. On y a mis aussi des grenouilles, mais on les a trouvées dans ses replis et même perchées sur sa tête, sans qu'il leur eût fait aucun mal, ou qu'elles eussent même fixé son attention. Mais il n'en a pas été de même d'un lapin; à peine était-il dans la boîte que le serpent s'est élancé sur lui et l'a mordu, se retirant en même-tems et se redressant. La nature venimeuse de la morsure a été bientôt apparente. Environ une minute après, le lapin a été saisi de convulsions, et au bout de trois autres minutes il est mort, en apparence dans de grandes souffrances. Le serpent n'y a pas fait la moindre attention ensuite, et a tourné à l'entour comme s'il n'y avait eu que lui dans la boîte.

— La régence de la ville de Leyden vient de publier un programme pour célébrer par des cérémonies religieuses et réjouissances publiques, le 3 octobre prochain, le 250e. anniversaire de la levée du blocus de cette ville par les Espagnols, arrivée le 3 octobre 1574.

— On assure que la police de Berlin est parvenue à découvrir dans des provinces de la monarchie prussienne une association secrète qui non-seulement avait le projet de renverser la constitution des états provinciaux, mais qui avait aussi conçu le plan gigantesque de donner à toute l'Allemagne une organisation nouvelle, en y établissant le *système unitaire*. On attend avec impatience la confirmation de cette nouvelle, qui fixe vivement l'attention publique.

— On mande de Stuttgart, le 18 août:

« Le roi à son retour de Marseille est arrivé le 12 en parfaite santé à Althausen, où quelques heures après la reine est venue le rejoindre. LL. MM. se sont rendues le 13 au château de Frédéricshafen, pour passer quelque tems sur les bords du lac de Constance. »

— La distribution solennelle des prix aux élèves du collège royal de cette ville, a eu lieu hier dans la salle de la Société d'Emulation. La séance présidée par M. le comte Mercy d'Argenteau, et à laquelle assistaient nos premiers magistrats, a été ouverte par un discours prononcé par M. Charmant, professeur de rhétorique et principal du collège, nous le rapportons ici en entier.

MM. Le petit nombre d'examineurs qui ont pris part à nos exercices c'est-à-dire l'élite de nos anciens élèves, suffit du moins pour rendre témoignage de la prospérité toujours croissante de nos études.

D'ailleurs Monsieur le secrétaire-inspecteur de l'université de Liège, avait bien voulu nous dire, peu de tems auparavant, que les élèves sortis de notre collège figurent au premier rang dans son dernier rapport sur l'état des études académiques.

M. l'inspecteur des athénées qui tout récemment a donné trois jours à la revue exacte de nos classes, nous en a témoigné son entière satisfaction; il a même daigné demander, pour la conserver, l'analyse d'une fable de la Fontaine, qui était la tâche du jour des rhétoriciens.

Cette production d'un jeune homme qui donne des espérances, méritera peut-être, messieurs, tout-à-l'heure votre indulgence et vos encouragemens.

J'ai saisi ce moyen d'émulation que m'offrait une heureuse circonstance, afin d'animer la jeunesse à un genre de travail qu'elle trouve quelquefois, par malheur, fastidieux et rebutant, mais sur l'importance duquel j'ai toujours insisté, parce que l'étude approfondie des grands modèles est de l'aveu des meilleurs esprits le plus sûr, le plus court, disons plutôt, l'unique chemin qui conduise à la véritable éloquence.

Hélas ! je regrette ici qu'elle ne soit pas mon partage. Je voudrais pouvoir vous parler dignement, Messieurs, des qualités du cœur et de l'esprit que vous remarquez dans les personnages distingués qui honorent cette assemblée de leur présence ; mais ils dédaignent un fade encens : respectons le voile de la modestie dont ils aiment à se couvrir : ils n'attendent de nous que la persévérance nécessaire pour remplir courageusement nos pénibles fonctions.

Nous donnons ici les noms des élèves qui se sont distingués dans les premières classes. C'est le résultat du travail de toute l'année scolaire :

**1ère classe ou rhétorique.** — Régent M. Charmant, principal.  
Discours latin. — Premier prix partagé. Pierre-Joseph Lemoine, de Liège, externe, et Charles Perin, de Mons, externe. 2ème. prix partagé. François-Alexandre Herwech, d'Eupen, externe, et Jean-Guillaume-Joseph Lhoest, de Liège, externe.

Discours français. — Premier prix. Constant Materne, de Huy, externe. Deuxième prix partagé. Charles Nagelmackers, et Léon Renoz, de Liège, externes.

Vers latins. Premier prix partagé. Pierre-Joseph Lemoine, et Lambert Hermans, de Reckheim, externes. Deuxième prix partagé. Jean-Guillaume Joseph Lhoest, Victor Moreau, et Célestin Herin, de Tulin, externe.

**2e. classe ou poésie.** — Régent M. Jeanne.  
Traduction latine et française. — Premier prix partagé. Napoléon de Iannoy, de Banieux, externe, et Antoine Robert, de Tilleur, externe. Deuxième prix. Clément Servais, de Liège, pensionnaire.

Vers latins. — Premier prix partagé. Joseph Leboutte, et Alexandre Bottin, de Liège, externes. Deuxième prix. Arnold Lynen, de Maëstricht, externe.

**3e. Classe.** — Régent M. Jacques.  
Thème. — Premier prix. Victor Richard, d'Andenne, externe. Deuxième prix. Jules de Waha, d'Ouhar, externe.

Version. — Premier prix. Victor Falisse, de Liège, externe. Deuxième prix partagé. Jules de Waha et Louis Coelers.

**4e. Classe.** — Régent M. de Chenedollé.  
Thème. — Premier prix. Constant Jabouille, de Neusen, externe. Deuxième prix. Félix Delaite, de Liège, externe.

Version. — Premier prix. Constant Jabouille. Deuxième prix. Jacques Masset, de Liège, externe.

**Classe de Langue grecque.** — Régent M. Preud'homme.

**1ère. Division.**  
Vétérans. — Prix. Pierre-Joseph Lemoine.  
Nouveaux. — Premier prix. Charles Nagelmackers. Deuxième prix. Victor Moreau.

**2e. Division.**  
Premier prix. Antoine Robert. Deuxième prix. Jules de Waha.

**3e. Division.**  
Premier prix. Constant Jabouille. Deuxième prix. Victor Richard.

**Classe de mathématiques.** — Régent M. Forir.  
**1ère. Division.**  
Mathématiques supérieures. — Prix. Pierre Devillers.

**2e. Division.**  
Géométrie élémentaire. — Premier prix. Victor Moreau. Deuxième prix partagé. Hubert Monseur et Joseph Leboutte.

**3e. Division.**  
Algèbre. — Premier prix. Guillaume Deliége. Deuxième prix partagé. Jean Waitecamp et Prosper Terwangne, de Liège, demi-pensionnaire.

**4e. Division.**  
Aritmétique. — Premier prix. Constant Jabouille. Deuxième prix. Eugène Desart, de Liège, externe.

**5e. Classe.** — Régent M. Janssen.  
Thème. — Premier prix. Pierre Thonon, de Liège, externe. Deuxième prix. Joseph Coune, de Liège, externe.

Version. — Premier prix. Victor Dandrimont, de Liège, externe. Deuxième prix partagé. Joseph Coune, Léopold Gérard et Auguste Robert, de Chénée, demi-pensionnaire. (La suite à demain.)

Pourquoi dans une cérémonie aussi solennelle et aussi intéressante, les musiciens placés à la tribune pour exécuter des morceaux d'harmonie, se montraient-ils si avares de leurs accords, et se contentaient-ils de quelques notes incomplètes et peu agréables aux oreilles, après la proclamation des noms des vainqueurs.

#### ÉCOLE DES SOURDS-MUETS (Voir notre n° 97.)

La commission administrative, nommée à l'assemblée générale du 1er. Août, s'est réunie dernièrement au local de la Société d'Emulation pour composer son bureau. M. Destriveaux, recteur magnifique et professeur à notre université, a été nommé président en remplacement de M. Gericke. M. Nagelmackers est nommé vice-président ; les fonctions de secrétaire ont été continuées à M. Wilmar, ingénieur du Waterstaat, dont le zèle, aussi éclairé que persévérant, a puissamment contribué à la prospérité de cette institution philanthropique. Les autres membres de la commission sont MM. Chokier, Dejaer-Petit-Jean, Forir, de Gerlache, Haleng, de Potesta-Rosen et Warnkenig.

Cette composition nous semble le présage de nouveaux succès pour l'institution.

A l'assemblée générale des souscripteurs, réunis le 1er. de ce mois, M. Destriveaux, portant la parole en remplacement de M. Gericke, après s'être rendu l'interprète des regrets que fait éprouver le départ de ce respectable citoyen, après avoir rendu hommage à son caractère et à sa bienfaisance, aussi ardente qu'éclairée envers les malheureux sourds-muets, a proposé à la société de confirmer à M. Gericke, le titre de *Président honoraire de la commission administrative des Sourds-muets de Liège*, que la commission a pris sur elle de

lui conférer. La société s'est empressée d'approuver la conduite de la commission.

M. Destriveaux a entretenu ensuite MM. les souscripteurs des travaux et des progrès de l'établissement depuis la dernière ; il a rendu hommage au zèle infatigable de M. Pouplin, à la louable émulation de M. Henrion : « A notre maître et modèle, cet intéressant jeune homme a vaincu sa nature rebelle ; il a conquis un champ plus vaste à sa persévérance ; il a conquis les moyens de s'unir à ceux dont tant de succès l'avaient isolé ; M. Henrion a l'avantage de présenter un succès comme un encouragement puissant et perpétuel à ceux qu'un malheur commun avait créés ses égaux. »

Vingt-huit enfants ont assez généralement fréquenté l'institution cette année. « Cependant, ajoute M. le président, on doit dire, la régularité de leurs études n'a pas été absolument même. Cet accident tient à des causes de localités ou de mille ; plusieurs d'entr'eux appartiennent à des parents qui, par leur fortune, complice de la nature, a frappés de ses rigueurs.

« Ces réflexions ne doivent cependant pas décourager la philanthropie ; vous aurez remarqué, comme nous, que le mal n'est pas à l'inconvénient d'une telle inertie se trouve dans la persévérance ; il faut du temps pour captiver la confiance et la faveur du bien même. Que de résistances n'ont pas éprouvé les découvertes les plus utiles à l'homme ! Ayons la patience et la fermeté d'une bienfaisance raisonnée ; et l'empressement succédera à la tiédeur, quand les faits auront subjugué l'opinion de la multitude.

M. Destriveaux a ensuite passé à l'examen de la situation financière de l'établissement. Aux ressources devenues pour ainsi dire, périodiques dont il a offert le tableau, il faut, a-t-il ajouté, joindre les espérances que la munificence de sa majesté a fait concevoir ; à plusieurs reprises elle nous a accordé un subside de 300 florins. Cette munificence s'est signalée, l'année dernière, par la remise d'une somme de 1127 francs, montant des frais de l'enregistrement du nouveau local.

« Vous voyez, messieurs, par l'exposé qui précède, que vous pouvez être rassurés sur les suites de l'acquisition de votre commission a faite en votre nom ; mais cependant il ne faut point s'endormir dans une trompeuse sécurité ; nous devons présenter à vos médiations l'observation sérieuse que nos obligations sont fixes et nos moyens éventuels ; il résulte que nous devons tous nous lier plus fortement pour maintenir ce que nous avons fondé. Nous avons montré la possibilité d'une première exécution du bien, nous ne risquons point devant son achèvement ; et ce qui, dans les premiers temps, était une affaire de choix, devient aujourd'hui une espèce de devoir. Saisissons cette occasion pour rendre un nouvel hommage de reconnaissance aux diverses autorités qui n'ont point cessé de nous accorder de généreux encouragements ; en agissant ainsi, elles nous ont donné un exemple qui ne doit être perdu pour aucun d'entre nous. »

Les offrandes que la bienfaisance de MM. nos abonnés voudraient adresser aux sourds-muets, seront reçues avec reconnaissance au bureau de ce journal, et la quittance du dossier de l'institut sera expédiée sans délai. Il est nécessaire d'indiquer si le don peut être considéré comme annuel ou périodique.

#### LOGOGRIPE.

Du caprice je suis l'enfant,  
Proche parent de la folie,  
Coupez-moi la tête, à l'instant,  
Je deviens l'enfant du génie.

Le mot de la dernière charade est *Passage*.

ERRATUM. — Dans notre numéro d'hier, 2e. page, 2e. colonne, 1er. art. de France, au lieu de *montagnes*, lisez *montagnards*. 3e. page, 2e. colonne, art. Liège, au lieu de *deux*, lisez *parvenues* ; 8e. art., au lieu de *favorables*, lisez *peu favorables* ; 10e. article, la *benigne*, ajoutez *ceux*.

#### ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 23 août.

Naissances : 1 garçon, 4 filles.

Décès : 1 fille, 3 hommes, savoir :

Etienne Gillard, âgé de 51 ans, maître batelier, domicilié à Comblanchien, province de Liège, décédé en cette ville, époux d'Anne-Renon.

Hubert-Joseph Daubin, âgé de 36 ans 8 mois, ouvrier batelier, St-Leonard, veuf de Marie-Marguerite Hendricy.

Pierre-Joseph Dossin, âgé de 26 ans 6 mois, cordonnier, faubourg Marguerite, n. 47, célibataire.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre à Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaume. Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 10, et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant le Bois, et chez tous les directeurs des postes. Les annonces sont insérées à deux sous par ligne.